LA FARE LES OLIVIERS
La Mantesada
Journal municipal de La Fare les Oliviers
Janvier 2009 - n° 62

Le mot du Maire

Chers farencs,

En ce début d'année, je tiens à vous faire un point sur le travail effectué par l'équipe municipale et les services municipaux, au cours de ces 10 mois.
Le service emploi a été renforcé. Nous avons attribué 22 logements sur 24 à des farencs dans la nouvelle Résidence Vincent de Forbin.
Dans le même temps, nous avons préparé, la mise en chantier d'environ **100 logements locatifs** aidés, par petites unités de 5 à 30, de façon à favoriser la mixité sociale, qui verront le jour dans les 3 à 4 ans qui viennent.
La Gueirarde : l'estimation du terrain par les services des domaines a permis de faire un projet plus équilibré, et plus juste financièrement, qui vous sera bientôt présenté.
Des emprunts « risqués » avaient été souscrits au cours des années passées. Ce qui nous a valu un surcoût inattendu de 59.000 € sur le budget.
Nous avons renégocié ces emprunts avant la crise, ce qui a été capital car nous avons pu obtenir des taux à moins de 5 %.
Nous respectons par ailleurs scrupuleusement nos engagements : pas d'emprunt nouveau et pas d'augmentation des impôts locaux.
Nous avons réglé les problèmes de vétusté des réseaux de pluvial, d'eau et d'assainissement sur les avenues Foch et Galland (malgré les désagréments inévitables provoqués). Le busage des fossés de l'avenue du Général de Gaulle, la réfection de la voie Meunier est terminée, Mistral et Claverie seront terminées début mars.
Nous avons **sécurisé l'accueil du service de restauration** en limitant les accès à la cantine. C'était une décision courageuse mais obligatoire pour que nos enfants puissent manger en toute sécurité. Nous avons également mis en place le paiement de la cantine en fonction des revenus, ce qui le rend plus juste.
Après avoir réduit le service communication, pour renforcer d'autres secteurs, nous faisons toute notre communication sur papier recyclé et nous avons « modernisé » la Mantesada.
Nous avons créé deux nouveaux liens avec la population : le « Journal des associations » et le « Maire informe... » compte rendu régulier aux farencs des délibérations prises en Conseil Municipal, ce qui n'avait jamais été fait.
Nous avons relancé les projets bloqués depuis plus de 10 ans !
Les zones d'activité des Craus et des Barrales. Le dossier de **la Déviation**, en collaboration avec les services du Conseil Général, venus spécialement à La Fare dès le début de notre mandat, est reparti. Les travaux ont commencé, sur les bords de l'Arc.
L'Arlésienne, c'est fini !
Mais la déviation, même si elle va changer complètement la qualité de vie dans notre village, n'est pas une fin en soi.
Nous avons commencé la procédure d'**achat des terrains en centre ville** afin d'aménager 150 places au cœur du village.
Une place à proximité immédiate du centre, créant un **stationnement d'environ 60 véhicules**. Cela permettra très rapidement de supprimer les stationnements générateurs d'embouteillages sur l'avenue Pasteur, de réorganiser le parking existant, de mettre en valeur ce quartier historique et de faciliter l'accès à nos commerçants. Nous avons travaillé avec les Services de la Direction Départementale de l'Equipement pour mettre en place un **nouveau plan de circulation dans le village**, des trottoirs plus larges, des pistes cyclables. Nous allons rapidement créer un autre parking, impasse du Moulin, derrière la salle Deydier AVON.
Nous continuons la concertation entamée avec les riverains de l'avenue Clemenceau. Suite au questionnaire qui leur a été distribué, des remarques constructives ont été formulées.
Nous tiendrons compte de leurs préoccupations concernant la vitesse sur cette voie, le débouché sur le chemin des Emeries avec l'aménagement d'un rond-point, la réfection de la partie haute avec un enfouissement des réseaux, pour lesquels aucun budget n'avait été prévu jusqu'à présent. Nous travaillons en concertation, imposant le dialogue, l'explication et la disponibilité.
Les 2 zones d'activité sont relancées. Celle des Craus vient d'être reconnue d'intérêt communautaire par Agglopole Provence, celle des Barrales dont l'accès par un rond-point vient d'être validé par le Conseil Général.
Nous avons créé le service « **Développement durable** » et lancé la démarche « **Agenda 21** », lors du Conseil Municipal du 23 octobre 2008. Seulement 6 communes dans les Bouches-du-Rhône se sont lancées dans la même démarche. C'est un engagement fort. C'est important pour nos enfants. Donnons aux farencs les moyens de s'impliquer, par leur participation active, dans la gestion de leur commune.
Enfin, comme je m'y étais engagé, j'ai renoncé à mon travail à l'hôpital pour me consacrer à 100 % à ma fonction, et j'ai mis en place des permanences sans rendez-vous tous les vendredis après-midi. Les farencs l'apprécient.
2009 verra la mise en chantier de grands travaux, toujours grâce aux subventions négociées avec le Conseil Général.
Nous devrions, au printemps 2009, signer un nouveau Contrat d'Aménagement pour la **reconstruction de l'École Saint Exupéry**, un nouveau stade, les aménagements de la Gueirarde, des travaux de voirie, un gymnase, le réaménagement du centre du village, la rénovation des bâtiments communaux.
La sécurité étant une de mes priorités, j'ai décidé de **renforcer l'effectif de la Police Municipale**, avec des horaires réaménagés, permettant des astreintes de nuit et week-end. Une présence renforcée au centre du village afin de mettre un terme, avec l'appui de la Gendarmerie à toutes les incivilités, devenues insupportables et coûteuses.
Un Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) a été recruté au 1er janvier, et un autre agent arrivera dans les prochaines semaines.
Le projet de vidéo surveillance est déjà en cours d'étude.
Le Service Sport, Associations, Jeunesse a repris, depuis le 5 janvier 2009, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH). Les mêmes animateurs, les mêmes lieux, le même service.
La récupération de certains lotissements dans le parc communal, sur la demande des copropriétaires, se fera progressivement.
De nouveaux moyens vont bientôt être mis en place, comme le site internet de la commune, la navette pour les personnes âgées le mercredi et samedi matin.
Confrontés à la crise économique, nous devons rester prudents. Même si nous considérons l'avenir avec inquiétude, nous devons garder confiance.
Et, quoiqu'il advienne, nous continuerons à assumer pleinement nos missions de solidarité, de soutien, d'accompagnement à ceux et celles qui sont le plus en souffrance.
Que l'année nouvelle vous apporte la santé et l'espérance.

Bien Cordialement

Olivier GUIROU
Maire de La Fare les Oliviers
Vice-Président Agglopole Provence

Sommaire

Vie publique

Vie publique
pages 3 à 5

Cadre de vie
page 6

Sport, Association, Jeunesse
pages 6 et 7

Enseignement
page 8

Agenda 21
pages 9 à 12

Social
page 13

Culture
pages 14 à 16

Pratique
pages 17 et 18

Tribune libre
page 19

Sortir à La Fare
page 20

La Mantesada n° 62
Journal d'information municipal édité par la Mairie de la Fare les Oliviers,
place Camille Pelletan
13580 La Fare les Oliviers
e-mail : smack@lafarelesoliviers.fr
Directeur de la publication :
Olivier GUIROU
Conception et rédaction :
Corine SILVY et Sylvie MACK
Réalisation et impression :
Espace imprimerie
9, boulevard Ricoux - 13014 Marseille
Imprimé sur papier 100 % recyclé.

Commerce

Le 26 septembre 2008, nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur le Maire Olivier GUIROU pour l'inauguration d'IDEAL DE VIE, votre nouvelle société de services à la personne à La Fare les Oliviers.
Idéal de Vie, vous propose des services d'aide à domicile tels que la garde d'enfants de + de 3 ans, des travaux ménagers, du repassage, de la livraison de courses, de l'accompagnement extérieur mais également du jardinage et du bricolage.
Agréée services à la personne, chaque particulier peut bénéficier d'une réduction d'impôts ou d'un crédit d'impôts de 50 %.
Nous recrutons également du personnel diplômé du BEP Carrières Sanitaires et Sociales, du CAP petite enfance, du DEAVS ainsi que du personnel ayant une expérience avérée dans les travaux ménagers et le repassage.
Vous pouvez déposer votre candidature à Madame Marjorie VANHOVE,
10 avenue Maréchal Foch
La Fare les Oliviers.
Téléphone : 04 90 53 20 94

Accueil des nouveaux arrivants

Pour la première fois, nous avons accueilli les nouveaux arrivants dans notre commune de La Fare les Oliviers le 12 décembre – salle Deydier AVON. Nous avons projeté un diaporama du village.
Les membres délégués du Conseil Municipal et l'ensemble du personnel ont été présentés aux nouveaux arrivants.
Monsieur le Maire leur a offert des produits du terroir de la Cave Coopérative et du Moulin à Huile ainsi qu'un dossier complet sur la commune.

Cérémonies militaires

8 juin

En cette journée, 54 ans après la fin des hostilités, nous avons honoré la mémoire des 100.000 soldats morts pour la France en Indochine.
Après avoir souligné la bravoure, l'abnégation et la souffrance dont ont fait preuve les combattants d'Indochine, nous avons écouté le témoignage émouvant d'un habitant de La Fare les Oliviers, M. André GIRAUD qui a survécu à la Guerre d'Indochine.

18 juin

M. le Maire, les élus, les autorités civils et militaires, les citoyens et les jeunes ont commémoré le 68ème anniversaire de l'appel historique du Général de Gaulle le 18/06/1940 sur les ondes de la B.B.C.
Ce discours est considéré comme le texte fondateur de la Résistance Française dont il demeure le symbole.
Cet appel a été lu par : Samantha HIOLIN, Dan ESPOSITO, Maëlis INNOCENTI trois jeunes élus du Conseil Municipal Junior.

27 août

Une émouvante cérémonie commémorative marquant le 64ème anniversaire de la mort de Charles Galland résistant chef des FFI tombé sous les balles ennemis le 27/08/1944 dans la colline de La Fare les Oliviers.
Il était avant tout un citoyen et il fait partie de l'histoire de notre village, ils étaient jeunes, ils risquaient leurs vies, cette vie qu'ils aimaient à en mourir.
Rappelons nous et transmettons aux générations nouvelles des valeurs telle que la liberté, l'égalité et la fraternité.

Cérémonies militaires

11 novembre
Inauguration du square des anciens combattants
« À nos glorieux combattants morts pour la France »

En ce jour de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, la municipalité a tenu à inaugurer la place des anciens combattants un geste hautement symbolique. Une place pour faire vivre à jamais le devoir de mémoire. Une place pour rendre hommage aux soldats tombés pour la France, depuis 1870 jusqu'aux événements récents avec la mort des dix soldats français en Afghanistan.
Ce lieu sera l'endroit où les combattants du passé pourront communier avec ceux du présent. Je veux parler du courage, de l'héroïsme parfois, dont ont fait preuve beaucoup de combattants pour défendre leur patrie, notre patrie indissolublement liée à des idées de démocratie républicaine, de liberté, de dignité nationale. Nous sommes tous réunis par l'amour de la démocratie, et le respect de notre République. Il faut honorer leur courage à prendre les armes quand il a fallu le faire, afin de défendre ces idées là. Clamons haut et fort à nos aînés que leur combat n'a pas été vain. Tous réunis aujourd'hui, nous ne pouvons trouver qu'une seule phrase pour exprimer notre gratitude, elle sera pérennisée sur cette plaque. Nous allons la dévoiler avec 2 enfants de notre village.

1er novembre

En ce jour le Souvenir Français a honoré tous les morts civils et militaires, soyons convaincus qu'il n'y a pas d'avenir sans souvenir et qu'il n' y a pas d'avenir sans repères. Un dépôt de gerbes a eu lieu au monument aux morts.

1er novembre

L'Amicale et l'Union des Anciens Combattants d'Afrique du Nord ont honoré la mémoire de tous les morts civils et militaires restés en Afrique du nord. Nous avons souligné le courage, l'héroïsme parfois dont ont fait preuve les armées d'Afrique et leurs combattants pour défendre leur patrie, notre patrie. Un dépôt de gerbes a eu lieu au monument aux morts.

11 novembre

En présence d'une foule nombreuse nous avons célébré le 90ème anniversaire de l'armistice de la grande guerre de 1914/1918. Après l'office religieux à l'église du village, les autorités civiles et militaires accompagnées par une délégation de la base aérienne 701 de Salon et de l'école militaire d'Aix-en-Provence, les anciens combattants et leurs portes drapeaux se sont dirigés en cortège vers le monument aux morts, où après la lecture par les élus du conseil municipal junior du témoignage d'un poilu et de l'appel des 29 combattants de La Fare les Oliviers morts pour La France un dépôt de gerbes à eu lieu.
À cette occasion M. Paul MAS Président de l'association des anciens combattants de La Fare les Oliviers a décoré M. ANGE Jan de la médaille d'or de porte drapeau et Jérémie BORJA de la croix du combattant. La municipalité adresse aux nouveaux décorés ses sincères félicitations.

Commémoration du 5 décembre

En cette journée nationale, autour des autorités civils et militaires une foule nombreuse s'est rassemblée au monument aux morts pour rendre un hommage solennel aux morts civils et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie.
Le pays tout entier se souvient des 23000 combattants morts pour la France en Afrique du Nord, nous leur exprimons notre reconnaissance, nous saluons leur sacrifice et nous réitérons l'engagement solennel de ne jamais les oublier.
Après le dépôt des gerbes M. Alain PIERFEDERICI Président de l'Union des Anciens combattants d'Afrique du Nord des B.D.R. a décoré M. Félix MORENO de la croix du combattant et Emile SILES de la médaille au titre reconnaissance de la nation avec agrafe Algérie.
La municipalité adresse aux nouveaux décorés ses sincères félicitations.

Les vœux du Maire

Le vendredi 23 janvier, le Maire de la commune, accompagné de ses élus, a présenté ses vœux aux farencs en présence de Jean-Pierre MAGGI, Vice Président du Conseil Général, Michel TONON Président d'Agglopole Provence et Conseiller Général, Guy BARRET, Maire de Coudoux, Serge ANDREONI, Sénateur Maire de Berre l'Etang, Bernard MILLE, Chef du Centre de Secours de la Basse Vallée de l'Arc, Jean Marc PAPY Commandant la Brigade de Gendarmerie de Velaux et d'un très nombreux public.

Anciens Sapeurs Pompiers

Le 13 décembre, la commune a accueilli 250 anciens Sapeurs Pompiers au Centre Culturel Jean BERNARD pour leur Assemblée générale et leur Sainte Barbe. Hommage de Monsieur le maire pour les années passées au service des autres.

60ème anniversaire de la Ligue des Droits de l'Homme

Le Maire et la Ligue des Droits de l'Homme ont souhaité se rassembler pour marquer le 60ème Anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, accompagnées par le Conseil Municipal Junior.
Cette déclaration a été adoptée en 1948 par les Nations Unies au lendemain de la barbarie nazie, sous l'impulsion, entre autres, de René CASSIN.
Elle reconnaît le caractère universel des Droits de l'Homme et leur indivisibilité.
Elle va plus loin que la déclaration des droits et du citoyen de 1789 (elle-même inspirée de la déclaration des droits de 1750 aux États-Unis). Elle reste d'actualité devant les multiples dangers qui nous menacent, crise économique financière, crise écologique, montée des extrémismes. Le Maire a rappelé, que le 9 décembre dernier, nous avons fêté également, le 103ème anniversaire de la Laïcité. À ce titre, il a rappelé l'importance qu'a eu, sur la commune, l'Amicale Laïque, ayant une pensée pour ceux qui nous ont quitté : René GALLAND, Mimi PERROT, Aimé ROMANI et Lule GRIMAUD

Jean Pierre LUDGER et les anciens de l'Amicale Laïque, se sont ensuite rassemblés sur l'Esplanade Emile RICHARD rappelant les fondements de la Laïcité.
Plus de 200 ans après la révolution et la déclaration des droits de l'homme, il paraissait essentiel de rappeler et de remettre à l'ordre du jour devant nos écoles et nos édifices publics la devise de notre République. De réparer le lent dérapage vers l'oubli de ce qui est et doit rester pour notre pays, le modèle, l'exemple d'une société plus juste, plus humaine. Pour que tous les citoyens vivants sur notre sol quelque soient leur race, leur religion, leurs idées politiques puissent y vivre libres et sans contrainte.
La laïcité ce n'est pas u ne hypothèse, une théorie, une doctrine, une religion, une idéologie, une philosophie.
Lentement la laïcité a triomphé :
– 1880/1890, création de l'Ecole Publique Laïque, gratuite, obligatoire
– les lois sur la liberté d'expression, liberté de la Presse, la liberté d'association, la liberté de conscience
– 1905 la séparation de l'église et de l'état
La LIBERTÉ : ce n'est pas le droit de faire n'importe quoi, la liberté n'est pas effective sans la responsabilité
L'ÉGALITÉ : c'est une égalité de droits et non une égalité de chance, même si l'école essaie de donner à chacun sa chance.
La FRATERNITÉ : doit être réciproque, que la solidarité soit mutuelle, que la discrimination soit condamnée.
La CITOYENNETÉ : c'est l'ensemble des droits et des devoirs que permettent au citoyen et à la communauté de fonctionner. Normalement, souvent malheureusement certains ont tendance a ne prendre que les droits
Le CIVISME : ou l'esprit critique c'est la conscience en chacun de nous, qu'il existe dans notre pays un ensemble de droits et de devoirs correspondants. Cette distinction est essentielle car lorsque les individus donnent l'impression qu'ils prennent les droits sans les devoirs, cela détruit les racines de la communauté et viole un principe fondamental du lien social de la Laïcité.
Jean Pierre LUDGER termina en citant ces vers de Victor HUGO des « Soldats de l'an II »

« Ils eussent sans nul doute escaladé les murs
Si ces audacieux en retournant les yeux
Avaient vu derrière eux
La grande République
Montrant du doigt les cieux »

Appel à témoins
sur les crues historiques de l'arc et de ses affluents

Le SABA (Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Arc) réalise actuellement une enquête sur les crues historiques de l'Arc et de ses affluents sur l'ensemble du bassin versant afin d'aboutir à une cartographie des crues historiques (même partielle), à une meilleure connaissance de la formation des crues sur le bassin versant et à un inventaire des repères de crues.
Dans le cadre de cette étude, tout riverain, tout habitant du bassin versant ayant vécu ou ayant connaissance d'un événement historique, est invité à prendre contact avec le secrétariat du SABA par téléphone (04 42 29 40 66), par courrier (2 avenue Mirabeau – 13530 TRETS) ou par mail (s.a.b.a@wanadoo.fr) afin de faire part de son témoignage, contribuant ainsi à enrichir la connaissance des crues des cours d'eau du bassin versant.

Déchetteries
Nouveaux horaires d'ouverture à compter du 2 janvier 2009

A compter du 2 janvier 2009, les horaires d'ouverture des déchetteries du territoire d'Agglopole Provence évoluent :

Horaires d'été	Lundi		15h00 / 19h 00
	Du mardi au samedi	8h00 / 12h 00	15h00 / 19h 00
	Dimanche et jours fériés	8h00 / 12h 00	

Horaires d'hiver	Lundi		13h 30 / 17h 30
	Du mardi au samedi	8h 30 / 12h 00	13h 30 / 17h 30
	Dimanche et jours fériés	8h 30 / 12h 00	

Pour la déchetterie de Salon de Provence
Ouverture le dimanche après-midi
de 15 h 00 à 18 h 00 (horaires d'été) ou de 14 h 00 à 17 h 00 (horaires d'hiver).
Les horaires d'étés sont applicables du 1er avril au 31 octobre.
Les horaires d'hiver sont applicables du 1er novembre au 31 mars.
Les déchetteries sont fermées les 1er janvier, 1er mai, et 25 décembre.

Rappel des déchets collectés en déchetteries
Déchets verts, encombrants, gravats, ferraille, bois, cartons, papiers, huile (vidange, végétale), batteries et piles, déchets d'Equipement Électriques et Électroniques, déchets toxiques des ménages.

Les conditions d'accès
L'accès aux déchetteries est autorisé gratuitement pour les particuliers et les professionnels disposant d'une carte d'accès (à retirer en mairie, ou directement auprès du gardien).
Pour les particuliers, les apports doivent être issus du bricolage familial et du fonctionnement normal du ménage.
Les apports des professionnels sont acceptés dans la limite de 2 m^3 par jour du lundi au vendredi.
Et pour tout apport volumineux de particulier (avec fourgon ou chargement représentant plus d'un voyage) ou avec un véhicule prêté par un professionnel (Ex. fourgon où figure le logo d'une entreprise), il est nécessaire de contacter préalablement Agglopole Provence au numéro indiqué ci-dessous.

Pour plus d'information
Agglopole Provence
Service Collecte et Traitement des Déchets : 04 90 44 77 90

Centre de Loisirs Municipal

Depuis le 5 janvier 2009, la Municipalité a été dans l'obligation de reprendre le Centre de Loisirs. Cette structure est désormais rattachée au service Sport Associations Jeunesse sous la direction de Marie-Paule PASQUAL.
L'ensemble du personnel qui travaillait pour l'association du Mas Pour Tous, gestionnaire de ces activités péri et extra scolaires, a été intégré dans l'effectif du personnel municipal. Vous retrouverez sur les deux écoles Paul Doumer et Saint Exupéry, et le centre Jean Bernard, Magali BRACCINI, directrice de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)
et son équipe Evelyne, Sylvie, Géraldine, et les trois Nathalie.
Rien n'a changé : Le périscolaire du matin et du soir avec un accueil dans les deux établissements scolaires élémentaires. Les mercredis, les petites et les grandes vacances au centre Jean Bernard. Toute l'équipe prépare les deux semaines de vacances d'hiver pendant lesquelles de nombreuses activités de loisirs seront proposées aux familles.
Contacts :
Magali BRACCINI : 04 90 42 69 00
Marie-Paule PASQUAL : 04 90 45 46 42

Activités EMS 2008/2009

L'école municipale des sports (EMS) existe maintenant depuis 5 ans et propose des sports non représentées par des associations de la commune à 140 enfants âgés de 6 à 13 ans pour un tarif réduit.
Les activités se déroulent en période scolaire. Elles sont au nombre de trois et sont toutes encadrées par des éducateurs sportifs diplômés. Les lundi, mardi et jeudi soir en périscolaire à Paul Doumer et Saint Exupéry, les quelques 90 enfants peuvent pratiquer des Activités Physiques Sportives Artistiques basées sur l'Acrosport, le Cirque et la Gymnastique. Ce cycle d'activité donne lieu à un spectacle de fin d'année donné au Centre Jean Bernard devant les familles.
Le mercredi après-midi, au Stade X. Foubert, 24 enfants peuvent pratiquer l'Athlétisme, et sont amenés à rencontrer d'autres écoles d'athlétisme des environs

pour jauger leurs performances.
Le mercredi après-midi, en Colline, une trentaine d'enfants pratiquent des Activités Physiques de Pleine Nature, la course d'orientation, l'escalade et le V.T.T. Un Stage est alors organisé pour éprouver leurs progrès dans ces activités.
Les places sont limitées. Les inscriptions se font la dernière semaine de juin et la première semaine de septembre.
Contact :
Sébastien LAURENT : 04 90 45 46 36

Conseil Municipal Junior

A peine élus, les jeunes Conseillers Municipaux Juniors ont été très actifs ; en effet ils ont participé au carnaval de la ville, ont programmé des séances de cinéma, ont organisé deux boums : une à l'occasion d'halloween, avec projection d'un film et soirée dansante, l'autre pour célébrer la fin de l'année sur le thème « Noir et Blanc ». Ces manifestations ont eu lieu à la Maison des Jeunes et en partenariat avec cette association.
Les rencontres inter générations tiennent une place importante au sein du Conseil Municipal Junior. Régulièrement les jeunes élus rendent visite aux résidants de la maison de retraite St Jean et partagent des activités telles que : parties de boules, jardinage... C'est à travers ces rencontres qu'ils ont mis en place l'exposition « L'école d'hier et d'aujourd'hui » à la bibliothèque municipale au mois de décembre.
Côté culture ils ont mis en place une exposition « créateurs ». Pour ce concours toutes personnes, adulte, enfant pouvaient exposer à la bibliothèque municipale une œuvre : dessins, poteries, sculptures, photos, tapisseries...Un prix fut attribué à chaque catégorie.
Les lauréats : Jeune : Samantha HIOLIN / Adulte : Joël YERPEZ
Par ailleurs rencontrer des personnes handicapées est un projet qu'il leur tient particulièrement à cœur. Une rencontre fut donc organisée en partenariat avec les éducatrices du foyer de vie « Mon Village », centre d'hébergement pour personnes handicapées de Velaux. Le point d'orgue de l'après-midi a été le concours de boule et le goûter partagé avec les pensionnaires du foyer.
Un point important aussi pour nos jeunes élus : sensibiliser les farencs à la propreté du leur village. Entre autre ils avaient en tête que les trottoirs devaient être plus propre que ce qu'ils voyaient tous les jours... ils ont imaginé mettre à disposition des habitants des sachets pour déjections canines. C'est chose faite : ils sont disponibles à l'accueil de la Mairie et de l'annexe. Reste maintenant à savoir si l'habitude sera prise...
Quant au projet concernant la piste de bicross, à ce jour les panneaux de réglementation ont été posés et régulièrement tous les volontaires entretiennent le site.
Une part importante de l'engagement de nos jeunes conseillers pour la commune est celle qu'ils effectuent auprès du Maire et de son équipe lors des cérémonies et des projets municipaux.
Entre autre ils ont participé à la soirée remise de récompenses aux sportifs au cours de la dernière « nuitée sportive ».
Ils ont remis les trophées aux associations sportives au côté du Maire et de David SMETANINE, parrain de la soirée, double médaillé d'or et d'argent en natation des jeux paralympiques de Pékin 2008.
Les prochaines élections des Conseillers Municipaux Juniors sont prévues en octobre prochain.
D'ici là, bien évidemment les projets ne manquent pas : organisation d'un tournoi multisports, participation à la 10ème fête du sport en juin, concours de dessin sur le thème de l'environnement et le développement durable,... L'année va être courte mais très riche.
Contact : Nelly BENDALI : 04 90 45 46 07

Nuitée sportive 2008

David SMETANINE a été le parrain de la quatrième nuitée sportive de La Fare les Oliviers, organisée par le service Sport Associations Jeunesse de la commune dans la salle Jean BERNARD. Ce champion de natation, double médaillé d'or et double médaillé d'argent au Jeux paralympiques de Pékin 2008 a été heureux de participer à cette soirée et a rendu hommage à la commune pour son dynamisme et son engagement auprès du monde sportif.
Cette manifestation a réuni l'ensemble des clubs farencs pour récompenser les meilleurs sportifs ou bénévoles méritants de l'année précédente. Pour cette édition quatre trophées ont été définis, l'esprit sportif, la performance individuelle, la performance collective, la pratique individuelle senior. Au total 94 personnes ont été nominées dans 15 associations différentes. Ponctuant cette remise de récompenses, la troupe marseillaise « Hip Hop Soul Style » composée de 25 danseurs de 8 à 30 ans, a enchanté les spectateurs par des chorégraphies d'une grande virtuosité. La cérémonie où étaient présentes 300 personnes, s'est prolongée par un repas et une soirée dansante.

En cette nouvelle année le service Sport Associations Jeunesse est heureux de présenter ses différentes manifestations 2009 :

"La Rando Orientation Farenque"

Le 22 mars – Randonnée qui a pour but la découverte du site ainsi que des activités d'orientation. Six parcours sont proposés de difficultés croissantes qui satisfont l'ensemble des participants. Cette activité a la particularité de pouvoir être pratiquée aussi bien en famille avec les enfants qu'entre sportifs confirmés. Nouveauté, cette année tous nos parcours seront agrémentés d'informations historiques et culturelles sur le patrimoine farenc.

"Le Cross André MICHEL"

Le 3 avril – Cette manifestation regroupera tous les enfants des écoles maternelles et élémentaires du village en âge de courir. Sept parcours en colline : un 3000 m, un 2400 m, un 1800 m, un 1300 m, un 800 m, un 300 m ; nouveauté pour cette édition un parcours 3400 m sera proposé pour les plus grands.

"Le Trophée du Castellas"

Le 16 mai – Ce Raid multisport est un enchaînement de cinq activités, l'escalade, la course d'orientation, le VTT, le tir à l'arc, le tir sportif. Les épreuves se disputent par équipe de 4 personnes. C'est le fair-play, la bonne humeur et la convivialité qui caractérisent cette manifestation.

"La 10ème Fête du sport"

Le 14 juin – Dix ans déjà qu'une partie des clubs sportifs se réunissent tous les ans pour une journée d'animations, d'initiations et de démonstrations sportives. Cette 10ème sera riche en événements.

"Le Forum des associations"

Le 12 septembre – Cet événement est le rendez-vous de nombreux farencs à la rencontre du tissu associatif du village. Une bonne occasion de préparer son année culturelle, sportive, ou caritative.

Bilan de la rentrée 2008/2009

La visite de l'équipe municipale a permis de saluer les enfants, les nouvelles équipes éducatives des groupes scolaires et d'être à l'écoute des demandes des directeurs d'école. Les interventions de M. Olivier Guirou et de M. Michel GHIBAUDO ont pu aboutir à l'ouverture d'une 5ème classe à la maternelle Saint Exupéry.

Les effectifs

GROUPE SCOLAIRE PAUL DOUMER
Ecole élémentaire : 244 élèves
Ecole maternelle : 143 élèves
GROUPE SCOLAIRE SAINT EXUPÉRY
Ecole élémentaire : 193 élèves
Ecole maternelle : 129 élèves

Cantine scolaire

1) Règlement Intérieur
Le nouveau règlement permet de prendre en compte une certaine équité entre les familles. Le quotient familial est un système qui permet de moduler les tarifs des prestations communales en fonction de la situation des usagers (famille ou personne seule) et de leurs ressources. Le calcul s'est toujours fait pour les cas particuliers au bénéfice des parents. Le service a traité les dossiers en tenant compte des différentes observations des parents et selon les possibilités. L'effectif a été réduit au niveau des restaurants scolaires pour permettre aux enfants de manger dans un espace agréable et sécurisé.

2) Temps cantine
La réglementation cantine souhaitait soumettre la possibilité aux personnels d'organiser le réfectoire pour une meilleure adaptation des enfants et lui permettre d'investir des repères.
L'élève demi-pensionnaire doit prendre conscience des raisons du règlement de la cantine. Le personnel a su expliquer les modifications de celui-ci et certains points ont été choisis en concertation avec les demi-pensionnaires dans les groupes scolaires. Le personnel choisit la place de chacun au réfectoire. L'enfant qui pose un problème de discipline pourra changer de table. La famille dont l'enfant pose un problème récurrent au niveau de la discipline du temps scolaire sera contactée par le Service Education afin de trouver une solution.
La communication entre les classes et le réfectoire a été repensée. Un système de boîte aux lettres réalisé en concertation avec les enseignants du groupe scolaire Saint Exupéry permet une liaison d'informations sur le nombre d'absents dans les classes et d'autres informations sont notées sur cette fiche facilitant une communication rapide sans gêner les classes et une liaison conviviale entre les différents personnels. Pour le personnel cantine, c'est un meilleur investissement dans l'organisation du réfectoire et une prise en charge rapide et efficace des effectifs. Ce personnel bénéficiera d'un stage par un psychologue pour un meilleur relationnel avec les jeunes écoliers.

3) Animation temps cantine
Les élèves qui attendent d'entrer au réfectoire ou qui attendent l'arrivée des externes sont surveillés dans la cour par du personnel mairie, certains font des activités avec des animateurs : initiations sportives, activités culturelles, travaux manuels et autres projets.
Certains jeunes élèves ont souhaité établir un plan des tables en utilisant ce temps d'animation cantine ; un plan du réfectoire a été établi en 3 dimensions par les enfants. Cette création sera affichée dans le restaurant scolaire élémentaire de Paul Doumer.

Actions prévues dans les groupes scolaires

La sécurité (Prévention et Sécurité Routière) ; Classe transplantées ; Sorties pédagogiques ; Animations culturelles (carnaval, kermesse) ; Animations sportives (piscine, escalade, voile, poney) ; Bibliothèque ; Chorale.

Préinscriptions scolaires pour la rentrée 2009/2010
Enfants nés en 2006 et 2007.
Inscriptions : en Mairie au 2ème étage au Service Éducation, auprès de Sylvie MESTRE **du 9 mars au 14 avril 2009**. Permanences : lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et mardi et vendredi de 14 h à 17 h
Pièces à fournir : Livret de famille ; Justificatif de domicile (facture EDF ou TELECOM) de moins de trois mois.

Tri sélectif et Brique d'Or

Le 3 juillet 2008, l'Agglopole Provence a organisée une campagne de sensibilisation des enfants des classes primaires des Ecoles Saint Exupéry et Paul Doumer au Tri Sélectif et à la protection de l'environnement à l'Espace Culturel Jean BERNARD.
Monsieur le Maire, Olivier GUIROU ainsi que les enfants et organisateurs ont apporté une brique alimentaire et l'on déposé dans les PAV pour participer au « Trophée de la Brique d'Or ».
À cette occasion, un documentaire sur le développement durable a été projeté à l'Auditorium Jean BERNARD.

Agenda signifie en latin "ce qu'il faut faire", et 21 fait référence au 21ème siècle.
L'Agenda 21 local est issu des préconisations des Nations Unies lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992.
Les 178 États présents ont adopté un recueil de grandes orientations en faveur du développement durable intitulé "Actions 21".
Le chapitre 28 de ce document prévoyait que l'ensemble des collectivités locales élabore, à l'échelle de leur territoire et en concertation avec leur population, un programme déclinant en actions concrètes les orientations d'Action 21.
Les 5 finalités de l'Agenda 21 sont les suivantes :
– Climat
– Ressources, biodiversité
– Besoins essentiels
– Cohésion sociale
– Consommation et production

« L'agenda 21 est le type même de document transversal qui prend en compte les différents piliers du développement durable. Une approche ponctuelle, émietté, n'est pas conforme à la problématique à laquelle nous devons faire face » (Jacques Pélissard, Président de l'association des maires de France).

Le 23 octobre 2008, la commune de la Fare les Oliviers s'est engagée par délibération du conseil municipal à élaborer un Agenda 21 local, délibération approuvée par l'ensemble des conseillers municipaux présents.

La Constitution, Charte de l'environnement 2004

Le peuple français, Considérant :

– Que les **ressources et les équilibres naturels** ont conditionné l'émergence de l'humanité ;
– Que l'avenir et l'existence même de l'humanité **sont indissociables de son milieu naturel** ;
– Que **l'environnement** est le patrimoine commun des êtres humains ;
– Que l'homme exerce une **influence croissante sur les conditions de la vie** et sur sa propre évolution ;
– Que **la diversité biologique, l'épanouissement de la personne et le progrès** des sociétés humaines sont **affectés par certains modes de consommation ou de production et par l'exploitation excessive des ressources naturelles ;**
– Que la **préservation de l'environnement** doit être recherchée **au même titre que les autres intérêts fondamentaux** de la nation ;
– Qu'afin d'assurer un développement durable, **les choix destinés à répondre aux besoins du présent ne doivent pas compromettre la capacité des générations futurs et des autres peuples à satisfaire leurs propres besoins,**

Proclame (extrait) :

– Chacun a le droit de **vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé.**
– Toute personne a **le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement**.
– Toute personne doit, dans les conditions définies par la loi, **prévenir les atteintes qu'elle est susceptible de porter à l'environnement ou, à défaut, en limiter les conséquences**.
– Toute personne doit **contribuer à la réparation des dommages qu'elle cause à l'environnement**, dans les conditions définies par la loi.
– Les **politiques publiques doivent promouvoir un développement durable**. À cet effet, elles concilient la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social.
– Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et **de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement**.
– **L'éducation et la formation à l'environnement** doivent contribuer à l'exercice des droits et des devoirs définis par la présente Charte.

La présente Charte inspire l'action **européenne et internationale** de la France.

Tous les élus de la commune de la Fare les Oliviers se sont engagés à contribuer à l'intégration de cette perspective d'un développement durable au cœur de ses missions de service public.

« L'Agenda 21 Farenc », un outil pour chacun afin d'agir tous ensemble sur notre territoire.

Notre collectivité est parmi les première « partante » : dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 19 Agendas 21 sont en cours d'élaboration ou d'exécution dont 7 dans les Bouches-du-Rhône (119 communes).
Le projet de loi découlant du **Grenelle de l'Environnement** devrait désigner les Agendas 21 locaux comme outil de contractualisation entre l'Etat et les collectivités locales.

Valoriser la vie du village.
Réhabilitation du centre ancien.

« Définir un projet stratégique fondé sur un diagnostic concerté, traduit par un plan d'actions périodiquement évalué et renforcé »

Fontaine Sainte Rosalie : Les services techniques ont élaboré une pièce antivol et antivandalisme, pour que l'eau soit disponible sans être perdue.

FORUM « A

Vendredi 27 ma
Centre Culture

Les résultats vous s
lors de cette ass

Que va-t-il se passer maintenant ?

A partir d'un diagnostic partagé par **tous les acteurs de la commune** (administrés, élus, associations, commerçants, institutionnels, agents communaux...), il s'agit de définir un programme d'actions en faveur du développement durable sur notre territoire. Ces actions seront programmées dans le temps et régulièrement évaluées. Il se matérialise par un document.

Dans cette Mantesada est inséré un **questionnaire** qui doit permettre d'évaluer vos préoccupations et vos attentes en vue de mieux appréhender les objectifs que vous souhaitez voir figurer dans **l'Agenda 21 Farenc** ainsi que ses enjeux prioritaires.

Le relanternage de nos lampadaires va permettre d'éclairer mieux en consommant moins (près de 50%)

GENDA 21 »

rs 2009 à 18 h 30
el Jean Bernard

eront communiqués
emblée publique

À l'occasion de cette assemblée les premiers Ateliers 21 seront créés autour des thèmes que vous aurez choisis parmi ceux figurants dans le **cadre de référence gouvernemental des Agenda 21.**

- Solidarité et coopération
- Santé
- Sécurité (dont la prévention des risques naturels et technologiques et la prévention des incivilités)
- Accès à la connaissance
- Culture
- Sport et loisirs
- Développement économique (dont agriculture et forêt, tourisme)
- Emploi
- Urbanisme, habitat, logement
- Déplacement, transport et infrastructures
- Conservation de la biodiversité et préservation des ressources naturelles
- Energie
- Gestion responsable et service public

La commune vous conviera à **participer** à des ateliers et des groupes de travail thématiques, en fonction de vos sensibilités, au cours desquels nous définirons les actions à mener sur notre village.
Vous serez régulièrement informés de l'avancement de la démarche Agenda 21 par les bulletins municipaux et réunions publiques auxquelles vous serez invitées.

La participation des habitants et usagers sur la commune est un élément déterminant dans le processus d'élaboration de l'Agenda 21.

Consommer autrement pour moins de déchets (centre technique d'enfouissement de la Vautubière)

« Le citoyen est au cœur du dispositif »

Parmi les principaux dommages causés par le mode insoutenable du développement actuel, qui mettent en péril aussi bien les équilibres planétaires que le développement de l'humanité, on peut notamment citer :

- Le changement climatique provoqué par l'accumulation dans l'atmosphère, pour une longue durée, de gaz à effet de serre du fait d'émissions croissantes dues aux activités de l'homme.
- Les pollutions à grande échelle de l'air, des sols, des eaux continentales et marines, dont beaucoup sont peu réversibles.
- La réduction de la variété du vivant, autrement dit la perte de biodiversité, à un rythme sans équivalent dans l'histoire de la Terre, et les risques d'évolution dus à l'action anthropique.
- La réduction du potentiel naturel de production (appauvrissement des sols, des mers, érosion des terres arables...) et de services (capacité auto épuratoire des écosystèmes, champs d'expansion des crues...)
- La croissance des inégalités, génératrice d'exclusion (notamment vis-à-vis des biens et des services essentiels) et d'instabilité.

Si vous souhaitez d'ores et déjà vous investir dans l'Agenda 21 Farenc,

en fonction de vos compétences, responsabilités ou convictions, faîtes-vous connaître auprès des personnes suivantes (9 h 00 / 12 h 30 - 14 h 00 / 17 h 00) :

Elu porteur du projet Agenda 21 :
Philippe REYNAUD,
Adjoint au Maire
Délégué au cadre de vie
Secrétariat : 04 90 45 46 09

Porteur technique de projet Agenda 21 :
Peggy BAZIN – GASPARINI,
Responsable de l'aménagement du territoire et du développement durable
E-mail : pbazin@lafarelesoliviers.fr
Secrétariat **Nathalie RIPOLL** : 04 90 45 46 09

Qu'attendez-vous de l'Agenda 21 ?

Olivier GUIROU,

Maire de La Fare les Oliviers, Vice Président d'Agglopole Provence délégué à l'Habitat :

● *« J'ai été élu pour répondre aux problèmes que rencontrent les Farencs, pour améliorer leur cadre de vie, l'agenda 21 me permettra d'inscrire la politique, que j'ai promis de conduire, dans la durée : satisfaire les besoins des Farencs d'aujourd'hui en œuvrant pour préserver l'intérêt des Farencs de demain.*
C'est la somme des initiatives locales, telle que celle que nous avons décidé d'engager, qui permettra la mise en oeuvre d'une stratégie globale, bénéfique à l'échelle de la planète. »

Rendre le centre du village aux piétons et aux cyclistes en créant un grand parking à proximité.

Philippe REYNAUD,

Adjoint au Maire Délégué au Cadre de Vie et à l'Environnement, élu porteur de l'Agenda 21 :

● *« La Terre pourrait se passer de nous, mais nous ne pouvons pas nous passer d'elle. Nous avons tous conscience que nous devons bâtir avec la Nature et ses ressources, une nouvelle relation. Ensemble nous y arriverons mieux que chacun de notre côté. Chaque action de l'Agenda 21 Farenc, apportera une pierre à l'édifice planétaire du développement durable.*
Je suis sûr que dans les années qui viennent, agents territoriaux, habitants de La Fare et élus pourront partager la satisfaction d'avoir agi dans la responsabilité et la cohésion. »

Liliane BERTET,

Directrice Générale des Services :

● *« L'agenda 21 est présenté comme un outil de transcription dans la réalité du développement durable. Pour moi, au delà du plan d'action qu'il propose, il doit surtout initier une nouvelle culture de gestion des politiques publiques pour les décideurs locaux et une modification profonde des comportements des citoyens. »*

Le débroussaillage de la colline pour la protéger des incendies.

Dons

Le C.C.A.S. remercie pour leur don :
– Les Meubles ROBIN,
ce don a servi a acheter des jouets
pour des enfants défavorisés
– Naufragés de la neige

Service Relais Emploi

Les agents vous accueillent dans un tout nouvel espace, en Mairie Annexe au 1er étage tous les matins sans rendez-vous de 9 h à 12 h et les après-midi sur rendez-vous de 13 h 30 à 17 h
(sauf le jeudi de 13 h 30 à 16 h)

Les permanences
– ANPE : sur rendez-vous
– MISSION LOCALE :
sur rendez-vous – 1er et 3ème mercredi du mois

Centre Communal d'Action Sociale et Service Logement

20 décembre 2008, le CCAS a organisé son traditionnel repas de Noël. Étaient conviés les farencs de plus de 60 ans, les personnes handicapées et les résidents de la Maison de Retraite Saint Jean.

22 janvier 2009, plus de 200 personnes étaient réunies autour de la galette des rois offerte par le CCAS. Le groupe « Sympa Orchestra » a très agréablement animé cet après-midi dansant.

Infos pratiques

CCAS
Ouvert du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Sauf le jeudi de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 16 h
Mairie Annexe
Tél. 04 90 45 46 35 / Fax 04 90 45 42 33

CONSEILLÈRE EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
Sur rendez-vous
Lundi, mardi et vendredi de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 16 h – Jeudi matin
Sans rendez-vous
Jeudi après-midi de 13 h 30 à 16 h

PERMANENCES SOCIALES
2 associations d'aide à domicile
– LA CLÉ DES ÂGES
– LE TRAIT D'UNION
Se renseigner au CCAS pour connaître les jours

ADJOINT AUX AFFAIRES SOCIALES ET À L'EMPLOI
Mme Silvia BARATA
Permanences sans rendez-vous le mardi
et mercredi de 9 h à 12 h
Mairie Annexe
Tél. 04 90 45 46 35
Fax 04 90 45 42 33

Bibliothèque municipale

Au cours du second semestre 2008, la Bibliothèque Municipale vous a proposé un large éventail d'animations.

Tout d'abord près de 8 expositions dont 2 en collaboration avec le Conseil Municipal Junior :
« L'école d'hier et d'aujourd'hui » (décembre) et « Créateurs Farencs » (octobre).

À travers cette dernière, nous avons pu entrevoir la richesse et la diversité créatrice de nos artistes locaux.
Près de 57 œuvres étaient présentées.
Monsieur le Maire a récompensé les gagnants lors de la remise des prix le 25 octobre :
Samantha HIOLIN dans la catégorie enfant/adolescent et Joël YERPEZ chez les adultes.

Adultes et enfants ont également pu profiter de spectacles de contes et de magie ainsi que d'ateliers origami, Halloween, Kirigami, Paper-Model...

24 septembre 2008
Conte musical
« Embarquement immédiat »
pour un voyage au bout des rêves avec Sylvie VIEVILLE de la Compagnie AMARANDE.

11 au 18 octobre
Rencontres méditerranéennes
Durant les Rencontres Méditerranéennes, 2 expositions prêtées par la Bibliothèque de Marseille « Pirates et brigands », « Les écrivains et la mer ». Ainsi qu'un atelier kirigami avec fabrication de cartes et sujets sur le thème de la mer (barque, vagues, soleil...) !

22 octobre 2008
Atelier « Halloween »
Atelier créatif « Halloween » par les agents de la Bibliothèque Municipale dans un décor d'épouvante et exposition sur les sorcières.

12 novembre 2008
Spectacle de magie au cœur de la savane

Concernant le fonds, l'équipe vous a proposé 851 nouvelles acquisitions dont 715 dans le secteur adulte.

Dans les derniers achats nous pouvons citer : « Syngué Sabour » d'Atiq Rahimi (Prix Goncourt), « Là Où les tigres sont chez eux » de JM Blas de Roblès (Prix Médicis-Prix du jury Jean Giono et Prix du roman FNAC), «Ce que le jour doit à la nuit » de Yasmina Khadra (Prix France Télévision)...mais aussi « confessions d'une religieuse » de Sœur Emmanuelle...En Bande Dessinée « ma vie est tout à fait fascinante » de Pénélope Bagieu...

L'équipe de la bibliothèque remercie les personnes qui ont l'amabilité de proposer des livres en dons mais rappelle que ne peuvent être acceptés que les documents en très bon état et relativement récents.

La Bibliothèque Municipale sera fermée du 22 février au 24 mars pour raison de travaux

Les Rencontres Méditerranéennes

Fête de l'Olive et du Vin les 11 et 12 octobre 2008

Dégustation et démonstration de cuisines méditerranéennes

Les danseuses de l'École Municipale de Danse

Les danseuses de l'École Municipale de Danse

Retour des oléitrotteurs, Armand, Jean, Martin et Rémy, après un an autour de la Méditerranée sur les traces de l'olivier

Soirées Café théâtre

Deux Soirées Café théâtre en collaboration avec l'Association La Guitare Classique et le dispositif Saison 13 du Conseil général vous ont été proposées :

17 octobre 2008
Soirée Guinguette
Grâce à l'humour et la convivialité, toutes les générations danses, chantes et voyages, dans les cinq continents autour d'un bal décalé et festif.
Convivialité, auto-dérision, tango, polka, danse du ventre...

26 septembre 2008
Soirée Blues
Un nombreux public est venu découvrir une musique authentique et forte, trace d'une culture qui s'est créée entre misère et espoir.

Foire aux santons

Pour la 14ème année, la Foire aux santons s'est tenue à la salle Jean BERNARD les 22 et 23 novembre 2008.

Cette manifestation a revêtu un éclat particulier. En effet, dans le cadre d'un futur jumelage, notre village de La Fare les Oliviers a reçu une délégation italienne le maire, le Président de l'office de Tourisme et son adjoint, venus de COGGIOLA, petit village de 2800 habitants situé dans la province de BIELLA (PIEMONT).
Pour ce faire, une association a été créée.
Si vous souhaitez nous aider à faire vivre ce jumelage, veuillez vous faire connaître auprès :
Mme Alberte GIRAUD – 04 90 42 63 85 HR
Mme Anny CHAUVIN – 04 90 42 66 01 HR
Nous vous attendons nombreux

Concours de crèches

19 farencs ont participé à ce 14ème Concours de crèches. Le maire a tenu a récompenser et féliciter tous les participants ainsi que les membres du jury et le photographe. Organisé par le service culturel de la commune et mené de main de maître par A. GIRAUD et J. BUDRONI.

Téléthon

14 476 €

La solidarité était encore de mise à la Fare les Oliviers

Une fois de plus farencs, associations, commerçants, artisans, entreprises, bénévoles se sont mobilisés lors du Téléthon 2008.
Encore un grand merci de la part des organisateurs pour votre générosité.

Concert

Concert du chœur gospel « Wake up » de l'Aumonerie le 13 décembre 2008

L'Eglise Saint Sauveur de La Fare les Oliviers n'était pas assez grande pour accueillir le très nombreux public venu écouter le chœur « Wake Up » sous la direction de Erick-Noël et Christine DAMAGNEZ
La commune a simplement souhaité offrir aux farencs des chants de Noël, en cette période propice.
Depuis le 21 Juin 2008, dernière Fête de la musique, 30 jeunes âgés de 9 à 17 ans, veulent témoigner de leur foi, leur espérance, leur joie, par le chant Gospel.
Par ce concept, les enfants de nos quatre communes, démarrent une formidable aventure. La création d'une comédie musicale qu'ils nous présenteront en Décembre 2009.
Une année de travail en perspective. Le maire a tenu à confirmer, à cette occasion, que la commune leur apportera tout son soutien.
Soirée exceptionnelle, les enfants ont été accompagnés musicalement par Charles DUMAS, chef de chœur de la troupe « Family One » de la fondation des orphelins d'Auteuil et un de ses solistes.
Le Maire a remercié, Erick-Noël et Christine DAMAGNEZ et le Père François régis MICHAUD de l'accueil et de l'organisation.

Etat civil

Naissances filles

- MERDY Annaëlle Madeline Elise, 15/07/2008
- BEN MUSTAPHA Jade, 17/07/2008
- BIDAL Louna, 03/08/2008
- DE LIMA MIRANDA Mathilde, 21/08/2008
- MIROUX-MORALES Maïly Caroline Marie-Thérèse, 25/08/2008 à La Fare les Oliviers, née à domicile
- RENTMEESTERS Marilina Hilda Louise, 01/09/2008
- OURI Nehla, 14/09/2008
- BOUZALMATE Lina, 15/09/2008
- LUNATI Aude ,21/09/2008
- MESTRONI-GIANETTI Alyssa Corine, 02/10/2008
- TRINGALI Lola, 08/10/2008
- CHARDONNET Madeleine Juliette Lucile, 31/10/2008
- ROUX Julia Carole, 14/11/2008
- CALDAS Léna Carla, 14/11/2008
- RITZ Soria Adeline, 17/11/2008
- ARGOUD Camille Jocelyne Laurence, 01/12/2008
- ARGOUD Alizée Sabrina Coralie, 01/12/2008

Naissances garçons

- GABBRIELLESCHI Arnaud Nicolas Léo, 18/06/2008
- PELISSIER Damien Louis, 17/06/2008
- PAU Donovan Alain Grégoire, 22/06/2008
- OUNI Mohamed Ilyas, 30/06/2008
- CHAMARET Romeo Elias, 23/07/2008
- FAYOLLE Dorian Ludovic Alexandre, 28/07/2008
- MAUREL Sébastien Jean-Claude Roger, 06/09/2008
- GAUTIER Florian Nicolas Alexandre, 07/09/2008
- ICHER Lenny Jean Michel, 09/09/2008
- ARNOLDI Mathys, 14/09/2008
- TRINGALI Noah, 08/10/2008
- MELON Titouan Patrick Daniel, 18/10/2008
- NINA Valentin Lionel Nathan, 30/10/2008
- LE GUELLEC-LAVENENT Antoine Xavier Camille, 22/11/2008
- GASTAUD Camille Tom, 27/11/2008

Mariages

- CADENEL Arnaud et AUGUET Virginie, 17/05/2008
- KREKELS Michel et VASSALLO Muriel, 07/06/2008
- GLORIEUX Ludovic et BOUCHOUCHA Virginie, 28/06/2008
- NINA Lionel et LARGY-LEMEUR Sylvie, 28/06/2008
- BUDDUA Sébastien et MOLINA Emilie, 28/06/2008
- BARAGLIA Julien et FAURE Coralie, 05/07/2008
- ROUSSOULIERES Dominique et LABOUDIE Elodie, 05/07/2008
- REQUENA Julien et DIRAISON Marion, 05/07/2008
- MORON Nicolas et BERTRAND Anne-Lise, 05/07/2008
- BESTAGNE Jean-Pierre et PES Danielle, 19/07/2008
- DE ABREU SOUSA Philippe et CARTA Muriel, 19/07/2008
- DRULHON Florent et OBERT Fanny, 19/07/2008
- PIN Stéphane et DEBELFORT Aurélie, 26/07/2008
- TRAVERSARI Christophe et DENOLLE Charlène, 26/07/2008
- ANTONETTI Laurent et BAÏLE Viviane, 02/08/2008
- LOUP Jean-Pierre et PRIVAT Christelle, 02/08/2008
- BROUCKE Jimmy et CHANLIN Supannee, 08/08/2008
- RIVAIN Nicolas et SINTES Virginie, 09/08/2008
- PERES Jean et PEREZ Aurélie, 16/08/2008
- OLIVA David et FAMIGLIETTI Aurore, 16/08/2008
- DI MINO Patrice et GUIROU Marion, 16/08/2008
- MORIER Wilfrid et MERTZ Stéphanie, 23/08/2008
- DEMARQUE Guillaume et BARRAU Amarande, 30/08/2008
- FINA Hervé et BONNET Béatrice, 06/09/2008
- LAMACCHIA Michaël et MULLER Joëlle, 20/09/2008
- CLAISSE Michel et CHIOCCA Marie-France, 20/09/2008
- BOULEROT Yan et VINAS Karine, 20/09/2008
- PES Christian et GIOVALE Loetitia, 20/09/2008
- TASTET Alexandre et LEUX Céline, 27/09/2008
- MARCH Olivier et VULLIET Claire-Lise, 27/09/2008
- CALABRI Eric et CASALANGUIDA Myriam, 04/10/2008
- GARCIA Grégory et LEFÈVRE Catherine, 04/10/2008
- PASSA Christophe et FAUCHIER Agnès, 04/10/2008
- DAMERY Guillaume et CRESPIN Ninon, 11/10/2008
- NUZZO Jérôme et ESCARAVAJAL Corinne, 18/10/2008
- MAYSOU Grégory et DELAVEAU Sandra, 25/10/2008
- SENTENAC Jean-Michel et REYNAUD Claude, 08/11/2008
- GIMENEZ Raphaël et AMADOU Adama, 14/11/2008

Décès

- DOR Pierre, 18/04/2008
- PRANGERE Jean-Claude, 14/06/2008
- RICHARD Jeanne veuve MAUVILLY, 28/06/2008
- EBOLI Martine, 04/07/2008
- CHAPON Claude-Henri, 05/07/2008
- BEAUME Marie veuve PARIS, 06/07/2008
- VINCENT Denise veuve LAMY, 08/07/2008
- RIPOLL Joseph, 12/07/2008
- GINER Manuel, 13/07/2008
- CALABRI Alain, 01/08/2008
- FAVREAU Roland, 02/08/2008
- NUZZO Raphaël, 04/08/2008
- SEGOL Fernand, 07/08/2008
- DOS ANJOS Yvonne veuve KUNEBEN, 10/08/2008
- CHAPELET Jean, 13/08/2008
- ZAMOUN Akli, 15/08/2008
- ARMAROLI Renato, 15/08/2008
- CLAVEL Rosalia veuve ODINA, 27/08/2008
- BOUCHERIT Bakhta épouse MENNADI, 29/08/2008
- GAILLARD Emilienne veuve BOYER, 09/09/2008
- JABALY Marcelle épouse CHAUVIN, 20/09/2008
- PILLOT Marie-Louise veuve GUYADER, 21/09/2008
- DUMOULIN Yvonne veuve GIMENEZ, 24/09/2008
- CAUTRES André, 26/09/2008
- TERZAGO Dominique, 01/10/2008
- TIRABY Marie-Rose veuve COMTE, 08/10/2008
- DE SAINT MARÊVILLE Josette épouse VAYTET, 10/10/2008
- MARYCZUK André, 16/10/2008
- HADIOUCHE Kheira épouse MRAD, 29/10/2008
- PAPEO Jean, 29/10/2008
- GALLAND René, 27/10/20
- MATTIO Marie veuve YERPEZ, 06/11/2008
- PONCET Marie-Claire épouse CLAUZEL, 10/11/2008
- MORETTI Denis, 16/11/2008
- DUPUIS Pierre, 26/11/2008
- LÉONI Anne, 28/11/2008
- DIEN Francis, 29/11/2008
- VIEUX Patrice, 06/12/2008

Jeanne Mauvilly

Un dernier sourire de la doyenne Madame Jeanne MAUVILLY, née RICHARD décédée le 28 juin à la veille de ses 106 ans. Franc Comtoise, arrivée à la FARE LES OLIVIERS en novembre 1924.
Les oliviers, puis les vignes ont remplacé, les bois et les pâturages de son petit village au bord de la Loue. Par un après-midi brûlant, accompagnée de sa famille et de ses amis, elle s'en est allée, à Sainte Rosalie où elle repose désormais.

Les noces d'or d'Ange et de Marie-Antoinette

Ange et Marie-Antoinette JAN ont fêté cinquante ans de mariage le 23 Novembre 2008, à la salle des fêtes Deydier Avon de La Fare les Oliviers. Le couple est loin d'être inconnu dans le village.
Marie-Antoinette est une factrice retraitée, très appréciée de tous. Quant à Ange, ancien porte-drapeau, il a été décoré à plusieurs reprises par l'association des Anciens Combattants.
Ils étaient entourés, pour l'occasion de leurs deux filles et gendres : Chantal, Sylvie, Lucien et Claude et de leurs petits-enfants : Nicolas, Aurélie, Rémy, Caroline et Justine.

Important

Communiqué aux voyageurs à destination des États-Unis

À compter du 12/01/2009, tous les voyageurs, compris les titulaires d'un passeport électronique, qui souhaitent se rendre aux États-Unis, devront se connecter sur le site Internet « ESTA » (https://esta.cbp.dhs.gov) et remplir en ligne un formulaire de demande en anglais. Cette demande d'autorisation de voyage devra être demandée suffisamment à l'avance.
Cette autorisation, valable deux ans, ne garantit pas l'admission sur le territoire américain au poste frontière mais permet uniquement aux passagers d'embarquer à bord d'une compagnie aérienne ou maritime
Aussi, **à compter du 12 janvier**, les voyageurs qui ne disposeraient pas de cette autorisation, risquent de se voir refuser l'embarquement.

Pharmacies et Médecins de garde

En cas d'urgence médicale, composez les numéros d'urgence suivants : 15, 18, 112.
Pour les pharmacies de garde, composez le 36 37.

Consultations juridiques

3ème vendredi de chaque mois en Mairie de 14 h à 17 h.

Permanences

Conseil général

Monsieur Jean-Pierre MAGGI,
Conseiller Général du Canton de Pélissanne
2ème mercredi de chaque mois de 16 h à 17 h en Mairie

Député

Monsieur Christian KERT,
Député des Bouches-du-Rhône
3ème vendredi de chaque mois de 10 h 45 à 12 h en Mairie

Horaires d'ouverture au public

Mairie & mairie annexe

9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h
Téléphone : 04 90 45 46 00
Fax : 04 90 45 46 01

Service urbanisme

250, avenue des Puisatiers
Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h
Téléphone : 04 90 45 50 34
Fax : 04 90 45 50 28

Centre technique municipal

250, avenue des Puisatiers
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h
Fermé le mercredi
Téléphone : 04 90 45 50 20
Fax : 04 90 45 50 21

Police municipale

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h
Téléphone/Fax : 04 90 42 69 98

Bibliothèque municipale

Mardi et vendredi 9 h 30 à 11 h 30 et 15 h à 18 h, mercredi 9 h à 12 h et 14 h à 19 h, samedi 9 h à 11 h 30
Téléphone : 04 90 42 56 09

École municipale de musique et de danse

Mardi 9 h à 12 h,
mercredi 9 h à 12 h et 14 h à 18 h,
vendredi 10 h à 12 h
Téléphone : 04 90 42 50 73

Mon parti c'est La Fare

Cette nouvelle année s'annonce difficile en cette période de crise et de récession installée.
C'est pourquoi, plus que jamais, je vous fais part de tous mes vœux de santé, joie et réussite pour que 2009 soit une bonne et heureuse année pour vous-même et vos proches
Compte tenu de nos positions passées en matière de développement durable, nous avons soutenu, en conseil municipal, la démarche de la municipalité actuelle dans sa volonté de mettre en place une démarche conforme à l'Agenda 21.
Le développement durable place l'humain au cœur de tous les projets et je vous encourage tous à participer activement pour préparer l'avenir de vos enfants et petits enfants.
Nous attendons de l'équipe majoritaire des propositions de réflexion cohérentes et concrètes adaptées qui prennent, entre autre, la mesure de notre environnement (qu'il soit social, écologique, économique ...) afin que la délibération votée ne soit pas une simple décision administrative, ou un effet d'annonce médiatisé, mais un véritable échange avec les citoyens.
Je formule tous mes vœux pour que La Fare les Oliviers reste un village humain, fier de ses racines et résolument tourné vers l'avenir.

André CAMPAGNE
et son équipe

L'avenir Farenc

Les élus de la liste l'Avenir Farenc, vous souhaite à toutes et tous, une excellente année de santé et de bonheur.
Elle a commencé sous un magnifique manteau neigeux qui nous a transporté pour la journée sous d'autres cieux. Mais, avec cette épaisse couche de neige, les ennuis sont vite arrivés, et nous remercions vivement tous les employés municipaux, et les bénévoles qui ont fait un travail remarquable.
Mais une bonne année ne passe-t-elle pas aussi par une vie sereine et agréable dans ce village qui est le nôtre et que nous aimons tant ?
Alors qu'en est il ?
L'insécurité demeure et s'accroît avec des actes d'incivilité graves qui se transforment en actes de délinquance.
Notre maire et une partie de son équipe convient les nouveaux arrivants de la Fare les Oliviers à un apéritif, mais « oublie » les conseillers municipaux de l'opposition,
Nous ne voyons pas la démocratie, et l'esprit d'ouverture tant annoncé pendant la campagne électorale de cette manière.
Les équipes se suivent et se ressemblent...
Néanmoins, nous souhaitons à la nouvelle équipe municipale de réussir tout ce qu'elle entreprendra, car cette réussite sera celle du village, loin de tous les différents personnels et des clivages politiques.
Une vie sereine et agréable, ne passe t-elle pas aussi par la prise en compte de notre environnement ?
A l'heure où nous cherchons des traces de vie à des millions d'années lumière de nous, nous anéantissons la notre à petit feu... et tout le monde est coupable, chacun à son niveau. Mais ce n'est pas une fatalité ; les « gros » ne seront plus pollueurs si les « petits », nous, boycottons leurs agissements... et cela commence au plus petit niveau, à titre individuel, par simple respect de soi. Tout le reste en découle : se respecter, c'est respecter sa terre, par des achats contrôlés et éco responsables, la gestion de ses propres déchets, le respect de notre air, de notre eau, et de nos semblables.
La Fare les Oliviers, en s'intégrant dans une démarche éco citoyenne par l'agenda 21, se doit dorénavant d'être exemplaire... ce, pour que chaque habitant se sente lui aussi enclin à faire de même... notre rôle d'élus de l'opposition est donc d'être vigilants à tout cela, au nom des habitants, et de dénoncer les dérives éventuelles, ou les priorités qui ne nous semblent pas être suffisamment prises en compte...
Alors pour cet an neuf, nous espérons du plus profond de nos cœurs que La Fare les Oliviers devienne un modèle environnemental cité aux alentours, grâce à vous, grâce à nous tous, une ville où nous nous redresserons pour dire aux gens : « c'est ma ville, et j'ai moi aussi œuvré pour qu'elle soit ainsi »...

Gérard CRUZ et Babeth OLLIVIER.

Sortir à La Fare

13 MARS
Café Théâtre / Soirée Country
Salle Deydier Avon

21 MARS
Carnaval

22 MARS
Rando des Familles

27 MARS
Assemblée publique « Agenda 21 »

3 AVRIL
Cross des Ecoles André MICHEL

15 MAI
Soirée Café Théâtre
Salle Deydier Avon

16 MAI
Trophée du Castellas

5 JUIN
Sortie découverte du patrimoine

14 JUIN
Fête du Sport

26 JUIN
Soirée musique au Moulin à Huile

13 JUILLET
Sardinade
Ecole Paul Doumer

Renseignements au 04 90 45 46 43 / 06 09 94 78 63